

Votre enfant souhaite faire du piano

Le piano fait partie de la famille des claviers. Son grand-père s'appelle « clavicorde » (1404- 1812), son père s'appelle « pianoforte » (environ 1689) et lui, le piano, est né vers 1770 à Vienne. Depuis le XIX^{ème} siècle, l'industrie du piano, les compositeurs et les interprètes n'ont cessé de le faire évoluer.

Si Mozart, Beethoven et Schubert produisent une littérature très importante pour ce nouvel instrument, la période romantique avec Chopin et Liszt, Schumann, Brahms et Mendelssohn lui donne une place prépondérante parmi les instruments. Au XX^{ème} siècle, une nouvelle couleur est donnée à l'instrument par Fauré, Debussy et Ravel, et notre époque cherche encore de nouveaux timbres et de nouvelles utilisations avec Berio, Ligeti, Crumb, Xenakis...

Il est possible de commencer le piano **dès l'âge de 7 ans** (niveau scolaire CE1).

Les parents pourront être amenés à assister au cours de leur enfant, à la demande du professeur (notamment s'il est débutant), afin de l'aider dans la réalisation de son travail.

Il aura besoin...

- d'un **piano** (un clavier électronique est un autre instrument qui peut avoir un son, un toucher, un nombre de touches différents). Le piano devra être accordé une fois/an. On peut louer des pianos pour environ 40 € par mois ou trouver des pianos d'occasion ou des pianos neufs d'étude entre 2 400 et 4 000 € environ (souvent plus, parfois moins) ;
- d'un tabouret de piano réglable ;
- d'un métronome ;
- de partitions, en début d'année pour les débutants et en cours d'année, par la suite (prévoir un budget de 30 à 50 € par an). Les photocopies sont formellement interdites et rigoureusement punies par la loi.

Qu'il lui sera demandé...

- de suivre un cours hebdomadaire de 30 minutes en cycle I ;
- d'assister au cours de formation musicale ;
- de **travailler personnellement 30 minutes par jour au cours du cycle I (45 minutes en cycle II)** ; une attention particulière sera portée dès le début au temps de travail solfégique et instrumental, en raison des aspects spécifiques de l'étude du piano :
 - Lecture simultanée des deux clés
 - Polyrythmie (jeu de plusieurs rythmes simultanément)
 - Polyphonie (jeu de plusieurs sons simultanément)
 - Jeu de mémoire
- Il est recommandé aux parents de s'impliquer avec leurs jeunes enfants afin de les aider dans ces acquisitions. d'assister régulièrement aux auditions de piano, d'autres instruments et aux concerts de la saison de l'Orchestre de Caen.

Il pourra...

- participer dès la première année aux auditions : clavissimo, journée du piano... en tant qu'auditeur ou au piano ;
- participer à des pratiques collectives, (c'est-à-dire jouer avec un ou plusieurs camarades qui pratiquent d'autres instruments).